



Département de la Loire
Arrondissement de Montrison
Canton de Montrison

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2023

Présents : MONTAGNE Jean Philippe, BROSSETTE Sylvain, GRIOT Jean, RANC Mireille, GENEVRIER Daniel, BOUCHET Christian, MONIER Jean-Luc, BLANC Frédéric, BEYSSON Marie Jeanne

Excusés : JAANS Marie Lise

1/ Subvention accordée à l'association « Passe Partout » pour un montant de 250€ pour l'organisation du Trail du Haut Forez qui aura lieu le 9 juillet 2023 sur la commune.

Votée à l'unanimité 9/9.

2/ La maintenance des 3 radars pédagogiques sera confiée à un prestataire pour un montant de 550 € HT annuel. (Discuter du sujet de la maintenance avec LFA, peuvent-ils la prendre en charge ?)

Vote positif à l'unanimité 9/9.

3/ Maison BOUST

Suite du déménagement lundi 20/03.

4/ Projet THOLLOT

La vente du chemin d'accès de 429 m² à 1,5 € le m² est entérinée par le conseil à l'unanimité (9/9).

Vérifier que les conditions du vendeur puissent être intégrées à l'acte de vente.

5/ Présentation du déploiement « Réserve à incendie » sur la commune.

6/ Le don de M.SARKIS et Melle LAURENT est accepté à l'unanimité (9/9), pour un montant de 50€/an.

7/Il est accepté pour la qualité et l'assiduité dans son travail, une prime (RIFSEEP) de 75€ /mensuel à Mme PAGNEUX, à l'unanimité (9/9).

8/ Il est voté à l'unanimité (9/9) le remboursement de 15 € (équipement TNTSAT pour La Digitale) à Mme PAGNEUX qui en a fait l'avance.

9/ Il est voté à l'unanimité (9/9) une subvention de 80 € au Secours Populaire de St Bonnet le Château qui en a fait la demande.

10 / Une subvention de 60 € a été votée à l'unanimité (9/9) pour le voyage scolaire de trois élèves de la commune.

11/ M. Jean GRIOT doit donner à M.CUERQ des consignes pour l'utilisation d'un crédit de 6 heures d'épaveuse.

12 / Une subvention de 50 € est accordée à « Handisport » à l'unanimité (9/9) pour la promotion en compétition ou loisir sur le département du sport pour les personnes ayant un handicap.

13 / L'aménagement du chemin du Monty a été discuté afin de l'interdire aux véhicules à moteur. Celui-ci devrait être fait au printemps par l'employé communal.

14 / Présentation du projet bachat du centre bourg.